



REFLEX



BULLETIN MUNICIPAL MAIRIE DE ST JOSEPH DE RIVIERE n°107 NOËL 2014
tél. : 04 76 55 21 69 fax : 04.76.55.27.17. accueil.mairiestjo@orange.fr _ site internet www.saint-joseph-de-riviere.fr

EDITO DU MAIRE



Année de renouvellement des équipes municipales, l'année 2014 s'achève dans un contexte général encore morose.

Pour le nouveau conseil municipal, cette fin d'année se termine par l'engagement de projets sur la sécurité de notre village : aménagement d'une circulation sécurisée autour du groupe scolaire, aménagement de nos parkings en centre bourg, mesures à prendre en partenariat avec le conseil général et la Gendarmerie pour mettre fin à la vitesse excessive des véhicules dans la traversée du hameau des Grollets et du centre bourg.

Encore une fois, je souhaiterais féliciter très sincèrement les élus et l'ensemble du personnel municipal qui oeuvrent tous les jours pour faire de notre commune un lieu agréable à vivre.

| | |
|---------------------------------|----------|
| Édito du Maire | P1 |
| La Mairie et les Élus | P2 P3 |
| Les p'tits malins ont la parole | P4 P5 P6 |
| Les Associations | P7 P8 |
| Les Brèves | P8 |
| En Chartreuse et aux alentours | P9 P10 |
| Mémento | P11 |

Pour nos familles, grâce à la magie de Noël, toute fin d'année apporte, même par temps difficiles, dans nos foyers moments de partage, chaleur, joie et bonheur.

Aussi, le Conseil municipal et moi-même vous souhaitons à toutes et tous, quoi que vous fassiez en ces moments là, d'excellentes fêtes de fin d'année et vous invitons à la cérémonie des voeux le vendredi 9 janvier prochain.

Bonne lecture.

Votre Maire
Gérard ARBOR

LE REFLEX
Mairie de St Joseph de Rivière
Directeur de la Publication
Conseil municipal
Tirage : 550 exemplaires
Conception
Mairie de St Joseph de Rivière
Dépôt légal à parution.
Imprimerie DANZI Voiron.



ACCUEIL EN MAIRIE

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi de 16 h à 19 h
 Mercredi de 9 h à 12 h
 Jeudi-Vendredi de 14 h à 17h

Le Maire, Gérard ARBOR

reçoit sur rendez-vous
 le lundi de 17h00 à 19h00.

L'adjoint à l'urbanisme, Paul BUISSIÈRE

tient sa permanence
 le mercredi de 18h00 à 19h00.

INTERVENTIONS ERDF
SUR LIGNES À HAUTE TENSION

Pendant le mois de novembre, vous avez dû vous adapter à de nombreuses coupures d'électricité sur notre commune.

En effet, ERDF a organisé des travaux de remise en état de poteaux sur le réseau HTA. L'entreprise a informé les administrés par l'intermédiaire de la Mairie, et a prévu l'installation de groupes électrogènes pour tempérer les désagréments aux habitants.

Malheureusement, certains ont pu constater des coupures supplémentaires. Le caractère imprévu de ces problèmes n'ont pas permis à la Mairie d'informer les personnes, et l'entreprise a tout mis en œuvre pour limiter les perturbations.

En espérant que ces interventions auront un impact positif sur l'efficacité de la distribution d'électricité, cet hiver, en cas d'intempéries



DES GESTES CITOYENS

Certains administrés se plaignent de désagréments dans leur vie quotidienne, qui pourraient être évités, si chacun faisait quelques efforts.

Les déjections de nos animaux de compagnie : chiens et chats, qui se soulagent dans les lieux publics mais aussi, pour les chats, dans les propriétés privées.

Le bruit, soit lors d'utilisation de matériel de bricolage, notamment le week end ou des coups de klaxon intempestifs près des habitations.

Alors merci à tous de faire de notre commune, un lieu où il fait bon vivre.

PERMIS DE DÉMOLIR
UNE DEMANDE D'AUTORISATION
OBLIGATOIRE

Le Conseil municipal, dans sa séance du 28 octobre dernier, a décidé d'instituer, sur l'ensemble du territoire de la commune l'obligation de dépôt de permis de démolir.

Extrait du registre des délibérations :

« **considérant** qu'à compter du 1^{er} octobre 2007, le dépôt et l'obtention d'un permis de démolir ne sont plus systématiquement requis,

considérant que le conseil municipal peut décider d'instituer le permis de démolir sur son territoire, en application de l'article R 421-27 du Code de l'Urbanisme,

considérant l'intérêt de maintenir cette procédure qui permet de garantir une bonne information sur l'évolution du bâti et la rénovation du cadre bâti de la commune,

décide à l'unanimité d'instituer le permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal pour tous travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction. »

Il s'agit d'une permission donnée par la Mairie autorisant à démolir totalement ou partiellement un bâtiment, un mur, une toiture, une cheminée...

Le formulaire de demande du permis de démolir (CERFA n°13405*03) peut être téléchargé sur le site service-public et rempli en 4 exemplaires. Le délai d'instruction est de 2 mois.

Le dépôt des dossiers s'effectue en Mairie pendant les horaires d'accueil ou à la permanence de Paul BUISSIÈRE, adjoint à l'urbanisme, le mercredi entre 18 heures et 19 heures.

RENDEZ VOUS AVEC LA MUNICIPALITÉ DATES À RETENIR

Le samedi 20 décembre, à partir de 10 heures, les anciens de notre commune qui ne peuvent se rendre au repas des Aînés, seront visités par des élus accompagnés de jeunes Rivérois pour leur offrir leur colis de Noël.

Pour les autres, le rendez-vous est pris pour le dimanche 25 janvier 2015, à midi, à la Salle d'Animation Rurale, où un repas de fête les attend.

Le Maire et les élus vous convient à la cérémonie des Vœux du Maire, le vendredi 9 janvier, à 19 heures, à la Salle d'Animation Rurale.

AVIS À TOUS LES RIVIÉROIS ET RIVIÉROISES

Soucieuse d'améliorer la communication entre les élus, les commerçants et les habitants du village, la nouvelle équipe municipale a décidé de mettre en place une commission d'animation et de communication.

Nous souhaitons pour cela désigner une personne **référente par hameau**, associée à un élu référent, afin de favoriser les échanges.

Nous faisons donc appel à toutes les personnes intéressées par ce projet à se manifester auprès de la mairie ou envoyer un mail à l'adresse accueil.mairiestjo@orange.fr pour lui communiquer ses coordonnées.

TRANSPORT ET INTEMPÉRIES HIVERNALES

Le Conseil Général de l'Isère vous propose de vous abonner à un service d'alerte, qui vous permettrait d'être informés en temps réels des perturbations sur les lignes liées à la neige par exemple.

Pour cela, nous vous invitons à vous rendre sur le site des lignes Transisère, et de suivre la procédure : http://www.transisere.fr/presentation/index.asp?rub_code=91

Les lignes concernées sont les lignes 7000, 7010, SLP02 et la PSJRA.

DÉPART À LA RETRAITE D'UN AGENT TECHNIQUE



C'est avec beaucoup d'émotion qu'élus et agents se trouvaient réunis autour de Rolland BUISSIÈRE et de son épouse, ce vendredi 31 octobre, pour lui souhaiter une très bonne retraite.

Tous tenaient à le remercier pour son dévouement, durant toutes ces années au sein de la commune, et pour ses services rendus. Nous lui souhaitons de profiter pleinement de cette nouvelle vie, et nous lui disons à quel point il va nous manquer ! Bonne retraite Rolland....

FÊTE DE NOËL DE L'ÉCOLE

Les élèves de l'école primaire présenteront leur spectacle de Noël :

"SOS du père Noël dans l'espace"
le vendredi 12 décembre à 20H00
à la salle du Revol de St Laurent du Pont.

Ce spectacle annuel est organisé et financé par le Sou des Ecoles qui vous proposera durant cette soirée une buvette et petite restauration afin de récolter des fonds pour les activités et le fonctionnement de l'établissement scolaire.

Cet événement très apprécié des enfants et des parents est un des temps forts de l'école : les élèves et les enseignants s'investissent beaucoup dans la création du spectacle et des chorégraphies afin de ravir petits et grands.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE NOUS Y ÉTIONS !



600 000 soldats sont morts pour la France pendant la 1^{ère} guerre mondiale, dont 32 soldats de St Joseph de Rivière. L'armistice a été signé « dans un train » le 11 novembre 1918.

Pour la cérémonie, il y avait beaucoup de monde, des CM1 et CM2 ont lu le discours des anciens combattants, il y avait aussi l'harmonie avec sa musique et les pompiers et gendarmes.

DE BEAUX PROJETS AVEC LE PARC DE CHARTREUSE

La classe des MS/GS va faire un projet sur le bois, en quatre demi journées : une intervenante viendra à l'école pour faire travailler les enfants sur un épouvantail pour le jardin de l'école et des totems pour animer l'école et le plan d'eau. La classe CP / GS fera deux promenades au printemps. Une à St Pierre de Chartreuse pour visiter des vignes et une pour voir des jardins de plantes aromatiques. La classe de CE1/CE2 construira des logos du village en bois et celle des CP/CE1 des hôtels pour insectes.

BEAUCOUP DE MANIFESTATIONS ENCORE CETTE ANNÉE !!

A l'école, nous avons de la chance car il existe plusieurs manifestations comme : le carnaval, le courseton du téléthon, le spectacle de Noël, la Kermesse.

Le courseton s'est passé le 28 novembre. Chaque année, il aide à récolter des sous pour soigner la Myopathie, chaque classe court entre 1 tour et 21 minutes.

En maternelle : les PS courent 1 tour, les moyens, 3 minutes et les grands, 6 minutes. En élémentaire : les CP, 9 minutes ; les CE1, 12 minutes ; les CE2, 15 minutes ; les CM1, 18 minutes et les CM2 courent 21 minutes.

La fête de Noël : elle se déroulera le 12 décembre 2014 et sert à récolter des sous pour l'école, les enfants y dansent et chantent. C'est le Sou des écoles qui l'organise avec les enseignants. Cette association s'occupe aussi du loto et d'autres soirées festives.

Le carnaval aura lieu le 27 février 2015 et c'est une fête où l'on se déguise pour chasser l'hiver et dire bonjour au printemps.

La kermesse : elle fête les vacances, les enfants s'y amusent et créent une chorégraphie, ça se fera le samedi 20 juin 2015.

STÉPHANIE : UNE NOUVELLE ENSEIGNANTE DANS L'ÉCOLE

Avant, elle était dans l'école de Buril et celle de St Jean d'Avelanne, il y a dix ans, elle travaillait dans l'école. Elle aime l'ambiance entre les professeurs et les élèves. Elle est revenue pour se rapprocher de chez elle. Elle enseigne dans la classe de Martine, le lundi et le mardi chez Manu, elle est aussi dans l'école deux mercredis sur quatre. L'année dernière, Stéphanie avait une classe de CP, de CM1/CM2 et une de maternelle.

« Les enfants bavardent un peu mais ils sont assez sages. » nous a-t-elle dit quand nous l'avons interviewée.



NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES LA GARDERIE DU SOIR



A la garderie du soir de 15h45 à 16h30, les adultes qui nous gardent sont : Cindy, Mélina, Elodie et pour les petits , il y a : Valérie, Jacqueline et Nicole .

Pendant ce temps de garde, les maternelles sont dans leur cour et les élémentaires dans la leur.

Dans la cour des grands, Elodie et Mélina jouent avec nous et Cindy regarde qui part et nous surveille. Quand il pleut les grands sont dans la salle de motricité et les petits dans la cantine.



LA NOUVELLE ORGANISATION DE L'ÉCOLE

Depuis la rentrée, les horaires ont changé et nous rentrons le matin à 8h45.

Nous allons en récréation à 10h30.

Nous sortons de la classe à 12h00, les maternelles mangent dans le pré fabriqué.

Une partie de l'école élémentaire mange à midi et les CE2/CM1/CM2 mangent à 13h00.

L'après-midi, nous n'avons pas de récréation alors nous partons à 15h45.

Les enfants qui ne peuvent pas rentrer chez eux restent jusqu'à 16h30 et leurs parents viennent les chercher.

D'autres enfants font des activités jusqu'à 17h30 et restent au maximum jusqu'à 18h30 à la garderie du Sac à Jouets à côté de la crèche.

DU NOUVEAU DANS LES SORTIES DES ENFANTS À L'ÉCOLE

Depuis la rentrée de la Toussaint, la sortie des enfants se fait du côté de l'église pour des raisons de sécurité.

Les enfants qui ne mangent pas à la cantine sortent de l'école à 12h accompagnés de leur enseignant.

A 15h45 les enfants qui ne restent pas jusqu'à 16h30 ou qui ne vont pas au Sac à Jouets partent avec leur maître ou maîtresse.

L'école est fermée entre 15h50 et 16h20.

Pour les parents qui sont en maternelle et qui ont un enfant ou plus en primaire, il y a un passage qui longe la cure et qui va au parking de l'école du côté maternelle.

LA CLASSE DE NEIGE 2015

La classe de neige 2015 se déroulera du 19 au 23 janvier à Villard de Lans.

Tous les CE1 et CE2 de l'école vont partir pour un total de 44 élèves avec 26 CE2 et 18 CE1.

Ils sont tous très contents de partir avec leur enseignants : Manu et Gaëlle.



DES ANIMATEURS AU SAC À JOUETS



Gwénaël et Amaël sont des animateurs du Sac à Jouets, ils peuvent nous garder tous les soirs jusqu'à 18h30.

Ils sont sympathiques et le goûter est bien.

Gwénaël a 31 ans, avant de venir ici, il a travaillé à « Jeunesse et sport » et ça fait trois ans qu'il est à l'école.

Amaël a 25 ans, elle a travaillé un an dans l'environnement et elle est à l'école depuis la rentrée.

Ils habitent à St Christophe sur Guiers.



LA RENTRÉE 2014-2015

Dans la classe d'Évelyne et de Marie, il y a vingt-six petits.

La classe de Véronique est composée de vingt-cinq enfants, dont six grands et dix-neuf moyens, celle de Catherine contient vingt-deux élèves avec douze grandes sections et dix CP.

Gaëlle est la maîtresse du CP/CE1, elle a douze CP et dix CE1.

Le directeur de l'école, Manu, a des CE1, ils sont huit et des CE2, ils sont seize.

Dans la classe de Martine, il y a vingt-quatre élèves dont dix CE2 et quatorze CM1, l'effectif de la classe de Nicole est de vingt-quatre élèves avec cinq CM1 et dix-neuf CM2.

MARIE UNE NOUVELLE ENSEIGNANTE

Marie s'occupe des petites sections à mi-temps avec Evelyne.

Avant, elle était à Paris et au bord de la mer.

Dans les autres écoles elle s'occupait des classes du CP à la 5ème.

Elle habite à St Christophe sur Guiers et a quatre enfants.

Ce qu'elle préfère avec les petits c'est le vocabulaire et la motricité.

Elle est très très contente d'être dans cette école !!!!!



LE VÉLO CITOYEN

Les classes de Martine Jarniat et de Nicole Falcon vont participer au relais de vélo citoyen, avec d'autres écoles du département Isère.

Le vélo citoyen est fait pour apprendre à faire du vélo, nous allons apprendre à rouler en groupe, et à se respecter. Il faudra garder son souffle et apprendre à le gérer. Nous allons faire du plat, de la montée, des chemins, et des descentes, ça va être difficile. Nous allons travailler sur la citoyenneté, respecter le code de la route, et la sécurité routière.

A la fin de l'année nous obtiendrons notre A.P.E.R. (Attestation de Première Education Routière)



COMITE DES FETES



Le Comité des Fêtes vous souhaite d'heureuses fêtes de fin d'année, santé et prospérité pour 2015.
Le samedi 21 mars aura lieu la fête de la Saint

Joseph, avec la soupe à l'oignon et les tripes. Animation assurée par Gilou.
Si vous souhaitez nous aider, n'hésitez pas à nous rejoindre.

SOU DES ÉCOLES

Comme chaque année le Sou des écoles organise plusieurs manifestations à la Salle d'Animation Rurale.

L'essentiel des recettes est reversé à l'école afin d'aider à financer les sorties scolaires de nos petits Riviérois.

Voici les prochaines dates à retenir :

- **dimanche 1er février** : pucier, après le succès de l'année dernière nous renouvelons l'aventure ! A cette occasion, nous vous proposerons aussi une vente d'un plat chaud à emporter.

- **samedi 14 mars** : loto, et oui après quelques années d'absence, il revient !!

D'ici là, nous distribuerons dans vos boîtes aux lettres des tracts avec de plus amples renseignements.

Nous comptons sur votre participation !!

UNRPA CLUB DES ÉTANGS



Jeudi 23 octobre, le « Club des Étangs » de Saint Joseph de Rivière et le « Club Amical Rencontre » de Saint Laurent du Pont ont participé à une sortie commune, le but étant la Ferme Auberge « La Terrine » à Mercurol, dans la Drôme.

Nous étions 55 à prendre le car ce matin là. À l'aller, halte à Chatte, à la fabrique de « Ravioles du Dauphiné » où, après le visionnage d'un film relatant l'histoire des ravioles et des ravioleuses, et une partie dégustation, chacun a pu faire ses achats.

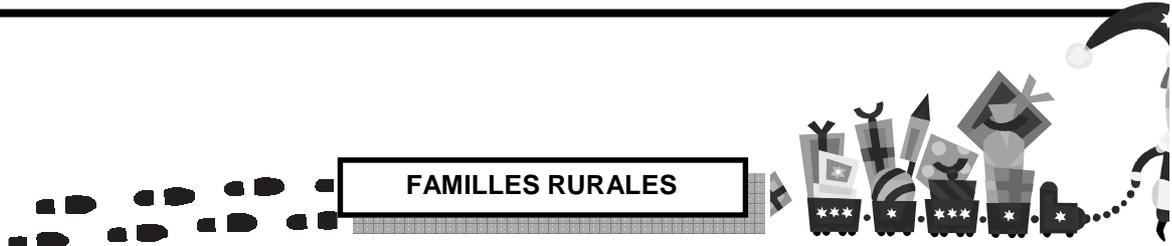
À midi, arrivée à Mercurol, où bien installés dans une immense salle, le repas « cochonnailles » a pu commencer.

Menu copieux et convivial avec bien sûr le petit cochon grillé sur son lit de légumes.

L'après midi était consacré à la danse pour les amateurs, aux cartes, ou à une promenade dans le parc où vivent cochonnets de toutes tailles et grosses truies, jusqu'au potager d'où sont tirés légumes et fruits accompagnant le repas « cochonnailles ».

Retour à 17 heures dans nos villages respectifs, avec au cœur la joie d'une belle journée d'amitié dans un cadre exceptionnel





FAMILLES RURALES

L'AFR organise un voyage de 4 jours : les 11, 12, 13 et 14 avril 2015.

La destination lors de la mise en page de ce REFLEX n'est pas encore vraiment déterminée (recherche d'un programme de qualité à un coût raisonnable...).

Afin que les personnes intéressées puissent s'inscrire avant les Fêtes de fin d'année nous communiquerons la destination retenue mi-décembre 2014.

Réservation à partir du 15 décembre avec **impérativement le règlement complet du**

prix du voyage (chèques vacances ou plusieurs chèques à encaissements différés acceptés).

Renseignements seulement (pas de réservation par téléphone) au 04 76 55 17 74 ou 06 45 16 05 51 ou par mail mich_gh@yahoo.fr
Merci de votre compréhension.

Calendriers de l'ADMR :

Merci de l'accueil chaleureux que vous réserverez aux membres de l'AFR lorsqu'elles vous proposeront le calendrier de l'ADMR.

JOYEUSES FETES DE FIN D'ANNEE

LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉCHO ALPIN



VENEZ CHOISIR SUR PLACE à SAINT JOSEPH VOTRE SAPIN DE NOËL

L'ÉCHO ALPIN vous attend à la bascule

Le samedi 6 décembre 2014 entre 9 h 30 et 15 h 00.

De nombreux sapins de taille et de variété différentes vous y attendront et une boisson chaude vous sera offerte

Comme chaque année, 1€ sera reversé au profit du Téléthon pour chaque sapin vendu

MADemoiselle PAYS DE CHARTREUSE EST RIVIÉROISE



Marion Perret, 18 ans à peine, enfant de St Joseph De Rivière, a été élue Miss Pays de Chartreuse, le vendredi 24 octobre à Voiron lors d'une magnifique soirée.

Pour cette deuxième édition, 12 jeunes filles concouraient et après 5 passages devant un jury composé de 11 personnes, présidé par le Maire de Voiron, c'est Marion qui remporte la première place. En 2013 déjà, Marion avait été élue Miss Pays Voironnais puis Miss Isère avec participation au concours régional.

Nous félicitons Marion et ses parents pour ce prix et souhaitons qu'elle puisse gravir les prochaines étapes avec succès.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE

LE BÉBÉBUS S'INSTALLE PRÈS DE CHEZ VOUS PROFITEZ-EN ... VENEZ NOUS RENCONTRER !

Halte-garderie itinérante, service de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse, le Bébébus sillonne les routes et accueille tous les enfants des 17 communes du territoire Cœur de Chartreuse.

Une équipe de 5 professionnelles de la petite enfance aménage un espace accueillant, confortable et sécurisant pour accueillir de 8h30 à 16h30, 12 enfants âgés de 3 mois à 4 ans et plus.

Famille travaillant ou parent en congé parental, chaque enfant a sa place, entre une demi-journée et jusqu'à 2 jours par semaine.

Un accueil de qualité, personnalisé

Les communes d'accueil sont :

Le lundi, Miribel ;

Le mardi, Entre Deux Guiers ;

Le jeudi et le vendredi : Saint Christophe sur Guiers.

C'est une structure petite enfance où des activités et animations sont proposées chaque jour et pendant les vacances scolaires par notre équipe éducative (peinture, chant, pâte à sel, gommettes...), une large part laissée aux jeux libres pour favoriser l'autonomie.

C'est une structure éco-citoyenne, démarche pour la santé environnementale : les matériaux utilisés sont naturels, biologiques labellisés.

Les locaux mis à disposition par les communes sont agréés par le médecin PMI (Conseil Général).



Des intervenants d'Isère et de Savoie animent tout au long de l'année des ateliers :

Contes et histoires,

Éveil musical,

Découverte de l'argile,

Gym douce, relaxation Qi Gong.



Pour les parents c'est la possibilité de disposer d'un peu de temps libre.

Pour les enfants, c'est la découverte de la vie en société, sans leurs parents, en douceur au sein d'un petit groupe.

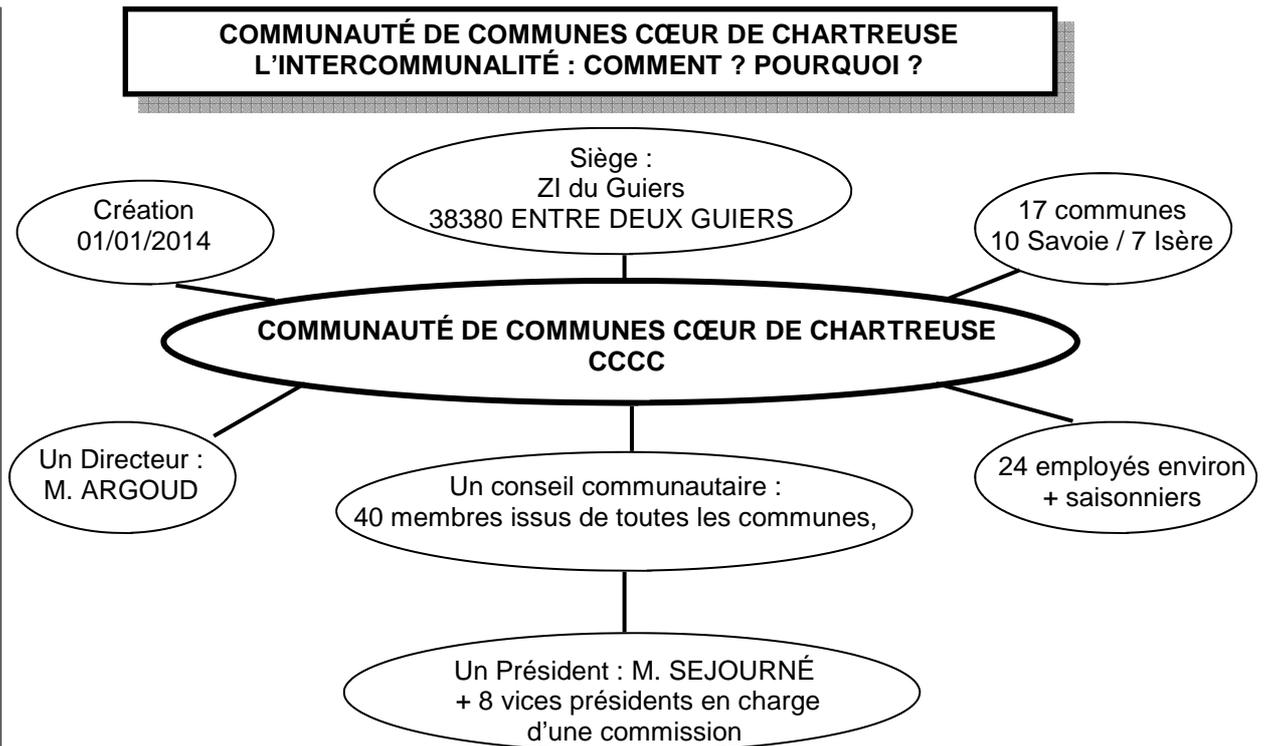
Le Bébébus au cœur de vos attentes, au cœur de vos enfants, au cœur de la Chartreuse.

Le Bébébus propose une souplesse d'accueil adaptée à vos besoins, les tarifs s'évaluent en fonction de vos revenus (barème CAF).

Pour en savoir plus : 06.85.93.04.53

Corinne SUBTIL, directrice

C.subtil@cc-coeurdechartreuse.fr



| Commissions CCCC | Exemples de domaines d'intervention |
|---|---|
| Aménagement de l'espace et planification | Urbanisme (SCOT, PLU, programme local d'habitat-PLH...) Etude sur les modes de déplacements |
| Environnement et cadre de vie | Déchets : collecte, gestion déchetterie, tri... Gestion du SPANC : maîtrise d'ouvrage pour mise aux normes des installations individuelles... |
| Agriculture forêt et Patrimoine | Maintien, modernisation et rénovation des exploitations... Valorisation du patrimoine naturel et bâti (Cirque St Même...) Forêts : soutien aux actions collectives en lien avec le bois de chartreuse |
| Développement Economique | Gestion des ZA, ZI... Soutien aux actions de développement économique Autonomie énergétique du territoire |
| Développement Touristique | Aménagement et entretien des espaces touristiques (sentiers rando, raquettes, zone nordique Entremonts...) Gestion de l'accueil et de l'information touristique |
| Vie Sociale | Enfance : entretien, amélioration des accueils loisirs et de la petite enfance, relais assistantes maternelles, jeunes... Aînés : réflexion sur les problématiques liées au vieillissement Sports Loisirs et Culture : équipements d'intérêt communautaire, soutiens aux événements |
| Finances | Budget |
| Liens | Liens avec le territoire et les territoires voisins |

Comme le montre le tableau ci-dessus, les communes adhérentes ont choisi de déléguer un certain nombre de leurs compétences à la structure intercommunale afin qu'elles soient gérées de façon cohérente sur l'ensemble du secteur

Les ressources de la CCCC comprennent :

- les revenus des biens, meubles et immeubles de la communauté,
- les produits des impôts, redevances et contributions,
- les subventions, dotations, emprunts, dons et legs.

MAIRIE**Ouverture de l'accueil public :**

le lundi de 16h00 à 19h00,
le mercredi de 9h00 à 12h00,
le jeudi et le vendredi de 14h00 à 17h00.

Tél : 04 76 55 21 69

- M. BUISSIERE, Adjoint à l'urbanisme, tient sa permanence le mercredi de 18h00 à 19h00,
- M. le Maire vous accueille sur rendez vous le lundi entre 17h et 19h.

BIBLIOTHEQUE

Téléphone : 04.76.06.21.37

mail : bib.saintjo@orange.fr

Horaires :

Le mardi de 16h30 à 19h.

Le mercredi de 15h à 18h (*et non pas 19h comme noté dans le précédent REFLEX*)

Le samedi de 9h à 12h.

AGENCE POSTALE COMMUNALE**Bureau de poste et gestion de la location des salles communales.**

* lundi de 16h00 à 19h00,

* mercredi de 8h30 à 11h30 et de 14h30 à 16h00

* jeudi, vendredi et samedi de 8h30 à 11h30.

MANIFESTATIONS 2014**- DÉCEMBRE -**

jeudi 11 - goûter UNRPA - Salle d'Animation Rurale

Vendredi 12 - Fête des Ecoles - salle du Revol - St Laurent du Pont

Samedi 19 - Repas des écoles - Salle d'Animation Rurale.

CRÈCHE HALTE-GARDERIE**LE SAC A JOUETS**

Directrice : Sophie PUGET.

Téléphone : 04.76.55.28.79

mail : crechesacajouets@orange.fr

Horaires :

du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15.

**PERI-SCOLAIRE
LE SAC A JOUETS**

Directeur : Gwénaél BOUVIER.

Téléphone : 04.76.37.14.23.

mail : alsh.peri.sacajouets@hotmail.fr

Horaires :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30.

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CŒUR DE CHARTREUSE**

Téléphone : 04.76.66.81.74.

Fax : 04.76.66.13.65

mail : accueil@cc-coeurdechartreuse.fr

Accueil téléphonique :

de 8h30 à 12h20 et de 13h30 à 17h00.

Ouverture au public :

Le mardi, le mercredi et le jeudi matin de 8h30 à 12h30.

Horaires d'ouverture de la déchèterie.

Mardi et Mercredi : de 8h00 à 12h00.

Jeudi : de 10h00 à 18h00.

Vendredi : de 14h00 à 18h00.

Samedi : de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

Fermée les lundis, dimanches et jours fériés.

Ramassage des ordures ménagères.

Sur la commune la tournée s'effectue le lundi et le jeudi.

RAPPEL DE BON VOISINAGE

Par arrêté municipal, l'utilisation d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, est règlementée.

Les travaux de bricolage ou jardinage ne peuvent être réalisés que pendant les plages horaires suivantes :

1- les jours ouvrables :

de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30.

2- les samedis :

de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.

3- les dimanches et jours fériés :

de 10h00 à 12h00.

RÉSEAU TRANSISÈRE

Afin d'être informé en temps réel des perturbations sur le réseau de transports en commun, vous pouvez vous inscrire auprès de Transisère, sur le lien suivant :

http://www.transisere.fr/presentation/index.asp?rub_code=91

Les lignes départementales concernées sur Saint Joseph de Rivière sont la 7000 (St Pierre de Chartreuse/Grenoble) et la 7010 (Voiron/Chambéry).

Les lignes scolaires concernées sur Saint Joseph de Rivière sont la SLP02 (desservant matin et soir St Laurent du Pont par les coteaux de St Joseph de Rivière) et la PSJRA (desservant matin et soir St Julien de Ratz à l'école primaire de St Joseph de Rivière).

JOYEUSES FÊTES



**Le Maire, les élus
et tout le personnel communal
vous souhaitent
de très bonnes fêtes de fin d'année**